

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 08.10.1985

N° 4061 / 15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I

Objet: Demande d'ordres
de mission.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre
Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement des ordres de mission
en faveur de la délégation rwandaise qui prendra part à la XVIIème session
ordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des
Pays d'Expression Française qui se tiendra à DJIBOUTI du 27 novembre au 3
décembre 1985.

La délégation comprend le Lt Col BEM
NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif,
chef de délégation et Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des
Sports et Loisirs, membre.

Date de départ : le 26 novembre 1985

Date de retour : le 06 décembre 1985

Durée de mission : 11 jours.

Les frais de voyage et de séjour sont
à charge du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération.

Vous trouverez en annexe le mémorandum
relatif à notre participation ainsi que les copies des correspondances échangées.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le
Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Vu pour accord :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération
K I G A L I

Handwritten signature

Mémoire relatif à la participation du Rwanda
à la XVIème session ordinaire de la Conférence
des Ministres de la Jeunesse et des Sports des
Pays d'Expression Française prévue à DJIBOUTI
du 27 novembre au 03 décembre 1985.

Par sa lettre n° 3214/MENJS du 08 octobre 1985, le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a confirmé la tenue et l'organisation de la 16ème session de la CONFESJES par le Gouvernement de la République de DJIBOUTI, concrétisant ainsi le vœu exprimé dans la résolution n° 1 CONFESJES XV 84 par la Conférence réunie à LIBREVILLE les 2 et 3 novembre 1984. Cette lettre constituait à la fois l'invitation des pays membres.

La restructuration du Secrétariat Technique Permanent, la gestion financière du même secrétariat et le programme de l'Année Internationale de la Jeunesse furent les points importants de la dernière session. La Conférence y reviendra au cours des présentes assises car elle devra évaluer les résultats de ses recommandations.

Concernant la restructuration du Secrétariat Technique, il y a lieu de rappeler que par la résolution n° 85-37-01, la 37ème session de la Conférence des Ministres de l'Education Nationale des Pays d'Expression tenue à BAMAKO au MALI les 15 et 16 mars 1985 a consacré la séparation des 2 secrétariats et des services communs ainsi que du partage des biens. La 16ème session de la CONFESJES devra tirer les conséquences qui en découlent car en prenant initialement la décision de création d'un Secrétariat Général distinct de la CONFEMEN, la CONFESJES avait néanmoins envisagé le partage des services communs et c'est pourquoi elle avait donné mandat au Ministre Sénégalais de la Jeunesse et des Sports de faire mener une étude devant déterminer la clé de répartition des charges des deux Conférences, le fonctionnement des services communs ainsi que les procédures de gestion.

A propos de la gestion financière, la 16ème Conférence aura à examiner le rapport des commissaires au compte qui confirme la mauvaise gestion déplorée déjà depuis la 14ème session tenue à l'ILE MAURICE. Le rapport fait ressortir que les errements constatés sont largement dus à l'insuffisance des règles comptables et financières du S.T.P. ainsi qu'à une pratique désordonnée. Pour corriger ces lacunes, la 16ème session ministérielle devra se prononcer sur l'adoption d'un règlement financier et d'un règlement du personnel. Néanmoins, des lueurs d'espoirs commencent à apparaître car dans son rapport officiel, le nouveau Secrétaire Général parle d'un redressement très sensible des finances de notre organisation.

Concernant le rapport sur les Jeux de la CONFEJES, il faut d'emblée rappeler que le RWANDA a participé à ces jeux de l'Amitié qui se sont déroulés à YAMOUSSOUKRO du 21 au 28 juillet 1985.

En dehors du rapport technique et financier, la Conférence aura à discuter un problème de fond, déjà amorcé dans les coulisses lors des jeux, à savoir l'avenir de ces jeux. A cause de l'intérêt suscité par la réussite de YAMOUSSOUKRO, la tendance générale dans l'opinion des Ministres présents est l'institution d'une biennale de ces jeux et rencontre culturelle.

Les Ministres ne manqueront certainement pas d'examiner le projet relatif à la création d'"Un Mouvement International pour la Paix et le Développement" tel que souhaité par les participants au colloque ayant le même thème qui s'est déroulé parallèlement aux dits jeux dans la Capitale Politique de la COTE D'IVOIRE.

La Conférence des Ministres qui sera précédée par la réunion des Experts aura à son examen d'autres points non moins importants selon le programme général provisoire suivant :

Mercredi 27 novembre 1985	:	Arrivée des délégations
Jeudi 28 novembre 1985	}	: Réunion des Experts
Vendredi 29 novembre 1985		
Samedi 30 novembre 1985		
Dimanche 1er décembre 1985	:	- Réunion commission financière - Mise au net des documents
Lundi 2 décembre 1985	}	: Réunion Ministérielle
Mardi 3 décembre 1985		

L'ordre du jour de la réunion des Experts comprend les points ci-après :

1. Rapport d'Activités du Secrétariat Général
2. Etude du Rapport de la Commission sur la formation des cadres supérieurs
3. Rapport du Groupe de travail sur le Sport d'Elite
4. Rapport du groupe de travail sur l'évaluation des Chantiers
5. Rapport sur les Jeux de la Conféjes
6. Textes financiers et organigramme
7. Encadrement de la pratique sportive
8. Thème d'Etude N° 2
9. Thème d'Etude N° 1
10. Propositions de Programme 1986
11. Choix des thèmes de la XVIIe Session
12. Programme des Bourses.

La commission financière aura quant à elle à examiner :

- le rapport d'exécution financière 1985
- le rapport des commissaires aux comptes
- le budget de fonctionnement 1986.

Le Secrétariat Général propose aux Ministres l'ordre du jour ci-après :

1. Accueil de la XVIIe Session et des sessions suivantes
2. Alimentation du Fonds Commun
3. Coopération avec les organismes internationaux
4. Rapport d'Activités du Secrétariat Général
5. Etudes des conclusions de la Réunion des Experts sur
 - la formation des cadres supérieurs
 - le sport d'élite
 - l'évaluation des chantiers
 - les Jeux de la Conféjes
 - les Textes financiers et organigramme
 - l'encadrement de la pratique sportive
 - le thème d'étude N° 2
 - le thème d'étude N° 1
 - les propositions de programmes 1986
 - les thèmes d'étude de la XVIIe Session
6. Rapport sur le Programme de Bourses Canadiennes
7. Etude du Rapport des Commissaires aux Comptes
8. Etude du Rapport de la Commission de Partage des biens entre la Conféjes et la Confémen
9. Communication de la Commission financière.

En égard à l'importance de tous ces points à l'ordre du jour et à celle que notre pays attache à cette organisation francophone, la participation rwandaise est nécessaire malgré la conjoncture financière actuellement difficile. La délégation rwandaise aura une fois de plus à manifester son attachement à cet organisme qui octroie ces derniers temps et chaque année des bourses d'études en Education Physique et Sportive et Jeunesse dans le cadre des bourses canadiennes-CONFÉJES. Cette délégation aura également à remercier les pays membres pour leur contribution au financement du voyage de notre équipe de Volleyball aux Jeux de la Conféjes et à la tenue à Kigali de deux importants projets dont le Séminaire des Cadres EPS, du 20 au 23 août 1985 et le Colloque sur l'Intégration de l'Education Physique et Sportive à l'Ecole Primaire, du 26 au 29 septembre 1985. Elle plaidera aussi en faveur de la prise en charge par l'organisation pour l'exercice 1986 des projets relatifs à la formation des cadres moyens par de stages, soumis déjà au Secrétariat Général pour recherche de financement.

Fait à Kigali, le 07 novembre 1985.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le

N° /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I

Objet: Demande d'ordres
de mission.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre
Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement des ordres de mission
en faveur de la délégation rwandaise qui prendra part à la XVIème session
ordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des
Pays d'Expression Française qui se tiendra à DJIBOUTI du 27 novembre au 3
décembre 1985.

La délégation comprend le Lt Col BEM
NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif,
chef de délégation et Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert, Directeur Général des
Sports et Loisirs, membre.

Date de départ : le 26 novembre 1985

Date de retour : le 06 décembre 1985

Durée de mission : 11 jours.

Les frais de voyage et de séjour sont
à charge du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Vous trouverez en annexe le mémorandum
relatif à notre participation ainsi que les copies des correspondances échangées.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le
Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Vu pour accord :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

Mémemorandum relatif à la participation du Rwanda à la XVIème session ordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française prévue à DJIBOUTI du 27 novembre au 03 décembre 1985.

=====

Par sa lettre n° 3214/MENJS du 08 octobre 1985, le Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a confirmé la tenue et l'organisation de la 16ème session de la CONFEJES par le Gouvernement de la République de DJIBOUTI, concrétisant ainsi le voeu exprimé dans la résolution n° 1 CONFEJES XV 84 par la Conférence réunie à LIBREVILLE les 2 et 3 novembre 1984. Cette lettre constituait à la fois l'invitation des pays membres.

La restructuration du Secrétariat Technique Permanent, la gestion financière du même secrétariat et le programme de l'Année Internationale de la Jeunesse furent les points importants de la dernière session. La conférence y reviendra au cours des présentes assises car elle devra évaluer les résultats de ses recommandations.

Concernant la restructuration du Secrétariat Technique, il y a lieu de rappeler que par la résolution n° 85-37-01, la 37ème session de la Conférence des Ministres de l'Education Nationale des Pays d'Expression tenue à BAMAKO au MALI les 15 et 16 mars 1985 a consacré la séparation des 2 secrétariats et des services communs ainsi que du partage des biens. La 16ème session de la CONFEJES devra tirer les conséquences qui en découlent car en prenant initialement la décision de création d'un Secrétariat Général distinct de la CONFEMEN, la CONFEJES avait néanmoins envisagé le partage des services communs et c'est pourquoi elle avait donné mandat au Ministre Sénégalais de la Jeunesse et des Sports de faire mener une étude devant déterminer la clé de répartition des charges des deux Conférences, le fonctionnement des services communs ainsi que les procédures de gestion.

A propos de la gestion financière, la 16ème Conférence aura à examiner le rapport des commissaires au compte qui confirme la mauvaise gestion déplorée déjà depuis la 14ème session tenue à l'ILE MAURICE. Le rapport fait ressortir que les errements constatés sont largement dus à l'insuffisance des règles comptables et financières du S.T.P. ainsi qu'à une pratique desordonnée. Pour corriger ces lacunes, la 16ème session ministérielle devra se prononcer sur l'adoption d'un règlement financier et d'un règlement du personnel. Néanmoins, des lueurs d'espoirs commencent à apparaître car dans son rapport officiel, le nouveau Secrétaire Général parle d'un redressement très sensible des finances de notre organisation.

Concernant le rapport sur les Jeux de la CONFEJES, il faut d'emblée rappeler que le RWANDA a participé à ces jeux de l'Amitié qui se sont déroulés à YAMOUSSOUKRO du 21 au 28 juillet 1985.

En dehors du rapport technique et financier, la Conférence aura à discuter un problème de fond, déjà amorcé dans les coulisses lors des jeux, à savoir l'avenir de ces jeux. A cause de l'intérêt suscité par la réussite de YAMOUSSOUKRO, la tendance générale dans l'opinion des Ministres présents est l'institution d'une biennale de ces jeux et rencontre culturelle.

Les Ministres ne manqueront certainement pas d'examiner le projet relatif à la création d'"Un Mouvement International pour la Paix et le Développement" tel que souhaité par les participants au colloque ayant le même thème qui s'est déroulé parallèlement aux dits jeux dans la Capitale Politique de la Côte d'Ivoire.

La Conférence des Ministres qui sera précédée par la réunion des Experts aura à son examen d'autres points non moins importants selon le programme général provisoire ~~de la conférence~~ suivant :

Mercredi 27 novembre 1985	:	Arrivée des délégations
Jeudi 28 novembre 1985	:	
Vendredi 29 novembre 1985	:	Réunion des Experts
Samedi 30 novembre 1985	:	
Dimanche 1er décembre 1985	:	- Réunion commission financière - Mise au net des documents
Lundi 2 décembre 1985	:	
Mardi 3 décembre 1985	:	Réunion Ministérielle

L'ordre du jour de la réunion des Experts comprend les points ci-après :

1. Rapport d'Activités du Secrétariat Général
2. Etude du Rapport de la Commission sur la formation des cadres supérieurs
3. Rapport du Groupe de travail sur le Sport d'Elite
4. Rapport du groupe de travail sur l'évaluation des Chantiers
5. Rapport sur les Jeux de la Conféjes
6. Textes financiers et organigramme
7. Encadrement de la pratique sportive
8. Thème d'Etude N° 2
9. Thème d'Etude N° 1
10. Propositions de Programme 1986
11. Choix des thèmes de la XVIIe Session
12. Programme des Bourses.

La commission financière aura quant à elle à examiner :

- le rapport d'exécution financière 1985
- le rapport des commissaires aux comptes
- le budget de fonctionnement 1986.

Le Secrétariat Général propose aux Ministres l'ordre du jour ci-après :

1. Accueil de la XVIIe Session et des sessions suivantes
2. Alimentation du Fonds Commun
3. Coopération avec les organismes internationaux
4. Rapport d'Activités du Secrétariat Général
5. Etudes des conclusions de la Réunion des Experts sur
 - la formation des cadres supérieurs
 - le sport d'élite
 - l'évaluation des chantiers
 - les Jeux de la Conféjes
 - les Textes financiers et organigramme
 - l'encadrement de la pratique sportive
 - le thème d'étude N° 2
 - le thème d'étude N° 1
 - les propositions de programmes 1986
 - les thèmes d'étude de la XVIIe Session
6. Rapport sur le Programme de Bourses Canadiennes
7. Etude du Rapport des Commissaires aux Comptes
8. Etude du Rapport de la Commission de Partage des biens entre la Conféjes et la Confémen
9. Communication de la Commission financière.

Eu égard à l'importance de tous ces points à l'ordre du jour et à celle que notre pays attache à cette organisation francophone, la participation rwandaise est nécessaire malgré la conjoncture financière actuellement difficile. La délégation rwandaise aura une fois de plus à manifester son attachement à cet organisme qui octroie ces derniers temps et chaque année des bourses d'études en Education Physique et Sportive et Jeunesse dans le cadre des bourses canadiennes-CONFÉJES. Cette délégation aura également à remercier les pays membres pour leur contribution au financement du voyage de notre équipe de Volleyball aux Jeux de la Conféjes et à la tenue à Kigali de deux importants projets dont le Séminaire des Cadres EPS, du 20 au 23 Août 1985 et ^{le} Colloque sur l'Intégration de l'Education Physique et Sportive à l'Ecole Primaire, du 26 au 29 septembre 1985. Elle plaidera aussi en faveur de la prise en charge par l'organisation pour l'exercice 1986 des projets relatifs à la formation des cadres moyens par de stages soumis déjà au Secrétariat Général pour recherche de financement.

Fait à Kigali, le 07 novembre 1985.